

Sécurisation des ports: Tanger Med délègue

• 6 entreprises préqualifiées

• Un budget estimé à 200 millions de DH

SÉCURISER les infrastructures publiques n'est plus un luxe. Depuis le 11 septembre, c'est même vital particulièrement pour les secteurs sensibles. Et le domaine maritime n'y échappe pas. Tanger Med, qui doit entrer en service en juillet 2007, a opté pour l'externalisation. Le cahier des charges établi par la capitainerie du port en collaboration avec deux cabinets, le français Surtymar et l'américain Houston Trident, prévoit la sécurisation de l'ensemble du complexe portuaire (les deux ports et la zone franche). Des 33 entreprises ayant manifesté leur intérêt, six ont été préqualifiées. L'adjudicataire devrait être connu dans une dizaine de jours. «L'enjeu est important et le budget est estimé entre 15 et 20 millions d'euros» (près de 200 millions de DH), affirme une source proche du dossier.

«Tous les experts s'accordent sur l'importance stratégique des ports. Après s'être attaqué aux avions, aux trains et métros, les groupes terroristes auront sûrement pour cible les ports et navires à fortes capacités de passagers et à contenances de produits dangereux», affirme Jean-Pierre Galloudec, directeur général de Atlantic Intelligence et membre de la commission contre le terrorisme au sein de l'Union européenne. En effet, depuis le «11 septembre 2001», sous l'impulsion des Etats-Unis, l'OMI (Organisation maritime internationale) a imposé le code ISPS à tous les pays membres et que le Maroc a adopté en 2004. Des mesures qui, pour le port de Casablanca, ont nécessité une enveloppe globale de 140 millions de DH (cf. www.leconomiste.com). Vidéo surveillance opérationnelle depuis mars 2005 (8 millions de DH), port apparent du badge et zoning pour une meilleure identification des flux... autant de dispositions visant à assurer une totale étanchéité de l'enceinte portuaire dans la métropole. Il n'y a pas de règles dictées mais des objectifs à atteindre, chaque pays doit prendre les mesures qu'il juge nécessaires et utiles pour assurer la sécurisation de ses ports. «Mais force est de constater qu'un certain nombre ne répond toujours pas à ces normes de sécurisation, notamment dans la partie Sud du Maroc», souligne Galloudec. Certains ports sont complètement dépourvus de clôture périmétrique qui est le b a ba de la sécurisation et le premier barrage. «Une installation portuaire est une porte ouverte sur l'extérieur par laquelle transitent des navires chargés parfois de produits dangereux et des passagers, donc autant de cibles que de générateurs de menace», affirme

l'expert. Le cadre juridique régissant l'aspect sécuritaire a d'ailleurs été renforcé par la loi 15/02 portant création de l'Agence nationale des ports (ANP) et la Sodep. Mais il faut signaler ici que des décrets d'application ne sont pas encore entrés en vigueur, notamment celui relatif à la délimitation de la rade et du chenal d'accès. Le détroit de Gibraltar est une zone stratégique pour les

flux maritimes en marchandises et passagers. A Tanger Med, la gestion des flux doit donc être examinée de manière beaucoup plus fine: contrôle d'accès, identification, photographie numérique et zoning

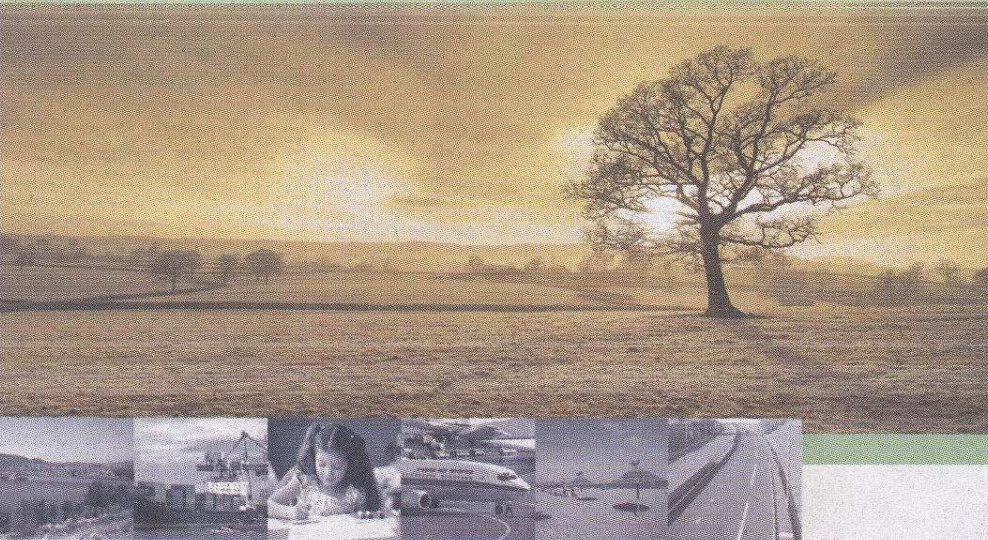
D'ailleurs le projet de sécurisation de ce complexe portuaire est considéré comme une excellente référence. Les responsables ont visité les ports les plus sécurisés au

monde, et leurs exigences vont bien au-delà du code ISPS. «Passant l'effet de mode ou le code ISPS, les ports doivent être au même niveau que les aéroports», insiste Galloudec. Ceux-ci ont en effet acquis une longue expérience, depuis longtemps, puisqu'ils ont été le cible d'attentats depuis les années 70 et ont pu organiser une riposte adaptée. □

A.B.


L'ORIENTAL

VALEUR DES HOMMES, RICHESSE DE LA NATURE,
APPROCHE VISIONNAIRE...
TOUTES LES RESSOURCES DE L'AVENIR.



L'Initiative Royale portée par le Discours historique prononcé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, à Oujda le 18 mars 2003, a donné une nouvelle vision du développement territorial et une ambition forte pour la Région de l'Oriental.

L'Agence de l'Oriental porte désormais ce projet en étroite concertation avec toutes les institutions régionales et les opérateurs locaux. Un modèle de développement au coeur de l'espace Euro-Méditerranéen : voilà la place naturelle de l'Oriental, son devenir légitime, son avenir à conquérir.



**AGENCE DE
L'ORIENTAL**

12, Rue Mekki Bitouni - Souissi - Rabat - Maroc - Tél : (+212) 37 63 35 80 - Fax : (+212) 37 75 30 20
E-mail : info@oriental.ma - Site web : www.oriental.ma